



Élection du Conseil municipal des Jeunes

Tu souhaites te présenter ?
Dépose ta candidature avant le 25 sept. à La Passerelle
Dossier sur luynes.fr/cmj

Pour voter : Inscris-toi au Forum des associations ou en mairie avant le 3 octobre.



Journées européennes du Patrimoine à Luynes

Samedi 21 et dim. 22 sept.

Boule de fort, concert, exposition... Programme sur bit.ly/luynes-jep

Séance du conseil municipal

Mardi 24 sept. – 20h30
Salle des fêtes

Ordre du jour sur luynes.fr

Séances de cinéma à La Grange

Toy Story
Mercredi 25 sept. – 14h30
Film d'animation (1h21)

Le Roman de Jim
Jeudi 26 sept. – 20h30
Adaptation littéraire (1h41)
Bandes-annonces : luynes.fr

Musique à Saint-Venant

27, 28 & 29 septembre
Prieuré Saint-Venant

20 € le concert / 30 € les deux / 40 € les trois
Programme et billetterie : elixir.festik.net

Suivez Luynes sur Facebook et Instagram

Retrouvez toutes nos pages officielles sur linktr.ee/ville.luynes



Inscription pour les vacances de la Toussaint

La Ruche d'Ernest (3-13 ans)
↳ Du 21 au 31 octobre

La Passerelle (10/17ans)
↳ Du 21 au 25 octobre

Inscription jusqu'au 4 octobre à 18h30 sur luynes.fr/portail-famille



Voyage à Meißstetten

Du 26 au 30 septembre
Pour le 40^{ème} anniversaire du jumelage avec Luynes

150 €/pers. (transport inclus)
Inscription : 06 41 70 70 92 ou 06 74 50 50 22

Visite de la station d'épuration La Serre

Mercredi 23 oct. – 14h00

Gratuit / Inscription obligatoire en mairie : 02 47 55 35 55



Le Tambour

N°366 – Septembre 2024

luynes.fr  

Image : John Paul Sparrow

PAPADOM

Du 21 septembre au 12 octobre 2024
La Grange (allée Aimé Richardeau)

Exposition de sculptures de Dominique Rousseau alias Papadom
Gratuit / Vernissage : vendredi 20 septembre à 19h00

Horaires d'ouverture : du mercredi au vendredi de 14h00 à 18h00
et le samedi de 10h00 à 12h30 et de 14h00 à 18h00
Ouverture exceptionnelle dimanche 22 septembre
de 14h00 à 18h00 pour les Journées Européennes du Patrimoine



Le mot du Maire

En 1970, on pouvait dénombrer 13 millions de véhicules en France, alors qu'au premier janvier 2023, il y en avait plus de 46 millions dont 38,9 millions de voitures particulières, 6,4 millions de véhicules utilitaires légers, 620 000 poids lourds et 94 000 bus, et ce chiffre n'a cessé d'augmenter.

Ainsi, en 50 ans, le nombre de véhicules français a été multiplié par 4 sur notre territoire alors que dans le même temps, la population est passée de 50,5 millions d'habitants en 1970 à 68,4 en 2023 et ce sans compter le trafic étranger qui nous traverse.

La France est un territoire ancien, aux villes historiques à l'image de LUYNES, un territoire qui n'a pas été conçu pour nos véhicules modernes et un tel nombre, tant par la structure de ses voies que par leur encombrement.

En 1970, on roulait dans des véhicules de faible puissance, à la nervosité des plus modestes, ce qui évitait aussi les excès.

Aujourd'hui, il y a 4 fois plus de véhicules sur nos routes et dans nos villes, des véhicules plus puissants, et nous vivons dans un monde pressé : inévitablement, cette combinaison est source de difficultés et il devient dès lors impérieux de réglementer la circulation pour la fluidifier, la sécuriser et en limiter les nuisances.

C'est d'ailleurs le sujet numéro un de la plupart des citoyens, la question première posée aux élus : faire ralentir les véhicules qui passent dans leur rue.

Une des réponses les plus fréquemment apportée à cette demande légitime a été de limiter la vitesse dans le secteur concerné. Mais au fil du temps, les secteurs de ralentissement se sont multipliés avec des vitesses variables qui nécessitent la pose de multiples panneaux, et qui au final perdent l'automobiliste qui passe d'une zone 50 à une zone 30, puis de nouveau à 50 km/h avant de repasser quelques centaines de mètres plus loin à une zone 20, etc.

Devant la multiplication des demandes et afin de mettre un terme à la complexité des normes de circulation sur le territoire de LUYNES, une simplification nécessaire s'est imposée à la commission aménagement.

Désormais, à partir de la rentrée, l'ensemble de l'agglomération luynoise sera une seule et unique zone 30 km/h de l'entrée à la sortie de ville, ce qui sera plus simple pour chacun et plus sûr pour tous.

Je sais compter sur le sens civique de chacun de vous pour mieux vivre ensemble et vous en remercie par avance.

Bertrand RITOURET
Maire de Luynes
Vice-président de Tours
Métropole Val de Loire



Forum des associations

Samedi 7 sept. – 9h-14h
Autour de la piscine
Les Thermes

Inscriptions 2024-2025
et démonstrations



Vide-grenier de l'UCAIL

Dimanche 8 sept. – 8h-18h
Dans le centre-bourg

Tarif exposant : 3,50 € / m.
(2 mètres min. puis x 2 m.)
Inscription : 06 87 41 06 62
ou bit.ly/ucail-vg2024



Boutique éphémère de Luynes

**Nouvelles créatrices
en septembre**

Boutique ouverte les
vendredis, samedis et
dimanches de 14h à 18h
(9 rue Alfred Baugé)

Plan local d'urbanisme métropolitain (PLUm)

Pour toute demande
(modification de zonage ou
changement de destination
d'une grange en habitation),
envoyer un message à
plum@tours-metropole.fr



9^{ème} édition de Luynes à l'assaut de l'Amérique

Du 12 au 15 septembre
Parc des Varennes

Festival gratuit
Programme sur
narvalosbikers.com



Soirée d'ouverture de la 9^{ème} saison culturelle

Vendredi 20 septembre
La Grange

19h00 : Vernissage de
l'expo. Papadom & cocktail
20h30 : Concert gratuit du
trio Amrat Hussain Brothers
(musique indienne)

Cycle d'ateliers d'écriture

Un jeudi par mois
Médiathèque

Animé par Céline Faucher,
écrivaine publique
Gratuit / Inscription
obligatoire : 02 47 55 56 60